

COMMUNIQUE DE PRESSE 21/01/22

PLAN CLIMAT : SUD VENDEE LITTORAL A BESOIN DE VOTRE AVIS !

Envie de participer à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ? La Communauté de communes Sud Vendée Littoral sollicite ses habitants afin de savoir quelles actions prioriser, en lançant une enquête du 21 janvier au 12 mars 2022.



Face au défi climatique, la Communauté de communes Sud Vendée Littoral élabore son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) afin de diminuer les consommations énergétiques, réduire l'empreinte carbone du territoire et anticiper les nécessaires adaptations au changement climatique pour l'avenir.

Soucieuse de faire de cet exercice une démarche ambitieuse et participative, la Communauté de communes propose du 21 janvier au 12 mars 2022 de répondre à un court questionnaire, en ligne ou sur version papier disponible en mairie, afin de consolider le plan d'actions et prioriser les futures orientations qui seront déclinées sur le territoire :

Questionnaire en ligne

Sur le questionnaire, il est aussi possible de laisser ses coordonnées afin d'être informé(e) de la suite de la démarche, et en particulier des résultats de l'enquête puis des réunions qui se tiendront en 2022 sur le territoire.

LE PLAN CLIMAT

Lancé en octobre 2019 pour 6 ans, le PCAET est une démarche co-construite avec les acteurs du territoire : associations, agriculteurs, entreprises... et tous les habitants. Un

 Siège administratif – 107, Avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny – 85 400 Luçon

 +33 (0)2 51 28 82 11

 s.legoff@sudvendeelittoral.fr

diagnostic territorial réalisé fin 2019, a eu pour objectif de dresser la « carte d'identité énergétique » de Sud Vendée Littoral en termes de consommations énergétiques, émissions de gaz à effet de serre et polluants, séquestration nette des sols en CO₂, réseaux d'énergie, production d'énergies renouvelables et adaptabilité du territoire au changement climatique.

Sa stratégie, en cours d'élaboration, s'inscrit dans le cadre d'objectifs à atteindre au niveau national : réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990, et les diviser par 4 en 2050, et diviser par 2 la consommation énergétique finale en 2050 par rapport à 2012, avec un palier de 20 % en 2030.

UNE DEMARCHE CONCERTEE JUSQU'EN 2022



CONTACTS

Ensemble, acteurs pour le climat !

Communauté de communes Sud Vendée Littoral
Samuel LE GOFF
Responsable du pôle Environnement & Transition énergétique
Tel. 02 51 28 82 11 / Port. 06 81 60 48 46
s.legoff@sudvenddeelittoral.fr

www.cc-sudvenddeelittoral.fr